

**COMPTE-RENDU CONDENSE - CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 20 JUIN 2014**

***Marché de fournitures et de services : fête de la musique du 21 juin – choix du groupe musical***

Le groupe « Champagne » (Lionel UBEDA – 34620 PUISSERGUIER) a été retenu pour assurer la partie musicale de la fête de la musique du 21 juin 2014, pour un montant de 2 800,00 € TTC.

***Fête locale du 10 au 14 juillet 2014 – choix de la société chargée de la surveillance***

Le groupe BOYER Sécurité – 34300 AGDE, a été retenu pour assurer la surveillance de la fête votive de Cazouls-les-Béziers se déroulant du 10 au 15 juillet pour un montant de 2 661,40 € TTC.

***Groupement de commandes avec la Domitienne – Surveillance de la qualité de l'air dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) – choix de l'entreprise***

La commune de Cazouls-les-Béziers, représentée par son Maire décide de conclure le marché pour la surveillance de la qualité de l'air dans les E.R.P. avec la société CARSO-LSEHL, sise 321 Avenue Jean Jaurès, 69362 LYON CEDEX 07.

Le marché se compose :

- **D'une tranche ferme** portant sur la surveillance de la qualité de l'air dans les ERP, pour un montant de 3 400 € HT soit 4 080 € TTC.
- **D'une tranche conditionnelle** portant sur l'élaboration d'un diagnostic approfondi et d'un plan d'action en cas de dépassement des seuils pour un montant de 1 800 € HT soit 2 160 € TTC.

***Réalisation d'une extension de l'Ecole Maternelle P. Kergomard et création d'une voie d'accès***

La commune de Cazouls-les-Béziers, représentée par son Maire décide de retenir le cabinet d'architecte ATELIERS MG, sis à MONTPELLIER pour assurer une mission complète de maîtrise d'œuvre concernant la réalisation d'une extension de l'école maternelle Pauline Kergomard et la création d'une voie d'accès supplémentaire pour un montant de 15 600,00 € TTC et une mission complémentaire portant sur l'élaboration des documents d'urbanisme pour un montant de 6 000 € TTC.

Le montant total du marché est de 18 000,00 € HT soit 21 600,00 € TTC.

## **Elections sénatoriales du 28 septembre 2014 : élection des délégués et des suppléants**

Ont été désignés, au sein du Collège Electoral qui sera chargé de procéder à l'élection des Sénateurs, les délégués et suppléants suivants :

<b>DELEGUES TITULAIRES</b>	<b>DELEGUES SUPPLEANTS</b>
Gérard DECOR	Viviane ROUQUET TAFANI
Marcelle COUDERC	Marcos FERREIRA
Bruno DAMBLEMONT	Martine GUARDIA
Monique MARTINEZ	Jacques GARCIA
Robert SENAL	Juliette GARCIA
Charlette CHASTAN	
Serge BACCOU	
Maryline TUCA	
Bruno DUPUY	
Maryse ALLEMAND	
Michel BOZZARELLI	
Carole BERLOU	
Olivier JOSEPH	
Fabienne MEGRET	
François PEGURET	

## **Création d'un 4<sup>ème</sup> bureau de vote**

**CONSIDERANT** que la commune de Cazouls-les-Béziers compte actuellement 3 bureaux de vote, pour lesquels le nombre d'électeurs est de :

- 1 145 pour le bureau 1
- 1 080 pour le bureau 2
- 1 027 pour le bureau 3 sur la liste électorale principale,

Pour garantir aux électeurs de meilleures conditions d'accueil, il est souhaitable de diminuer le nombre d'électeurs par bureau. Le conseil municipal propose de demander à Monsieur le Préfet la création d'un quatrième bureau de vote.

## **Vidéo-protection – 2<sup>ème</sup> tranche : demande de subvention auprès de Monsieur le Préfet de l'Hérault**

Dans le cadre du renforcement des moyens de prévention et de sécurité sur la voie publique, il a été réalisé une première tranche d'un dispositif de vidéo-protection. Pour la deuxième tranche,

Le montant estimé est de 136 000,00 € HT pour l'acquisition et installation de 15 caméras et 9 800,00 € HT d'études préalables soit un totale de 145 800,00 € HT (174 960,00 € TTC).

Une subvention aussi élevée que possible est demandée à Monsieur le Préfet de l'Hérault, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).